

22

R A P P O R T

OBJET : VERSEMENTS DE SUBVENTIONS AU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE ET AU COMITE DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX DE METZ-BORNY , POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA PERMANENCE EMPLOI .

Afin de venir en aide aux jeunes en difficulté et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi messins, la Ville de Metz souhaite apporter son soutien financier au Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en Difficulté et au Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny, pour le fonctionnement de la Permanence Emploi.

Ces aides permettront de contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des publics en difficulté de recherche d'emploi et de lutter contre l'exclusion et la marginalité.

Il est proposé au conseil Municipal de procéder au versement des subventions suivantes :

- 24 392 € pour le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en difficulté qui seront versés au Département de la Moselle,
- 5 295 € pour le Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny, pour le fonctionnement de la permanence emploi .

La motion suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

MOTION

OBJET : VERSEMENTS DE SUBVENTIONS AU FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTE ET AU COMITE DE GESTION DES CENTRES SOCIAUX DE METZ-BORNY, POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA PERMANENCE EMPLOI.

Le Conseil Municipal,

La Commission des Finances entendue,

Afin de venir en aide aux jeunes en difficulté et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi messins,

décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 24 392 € pour Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes en difficulté qui seront versés au Département de la Moselle,
- 5 295 € pour le Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel se rapportant aux présentes subventions.

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué

Sébastien KOENIG